



Saint Pierre Bellevue, le 10 avril 2018.

COMPTE-RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 avril 2018

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. Pateyron, Maire.
Mesdames Truffinet et Calvet, Messieurs Pateyron, Grazeilles, Binette, Bayle,
Tixier et Nourrisseau étaient présents.

Excusée : Madame Polla (procuration à M Pateyron).

Absent : Monsieur Leclerc.

Secrétaire de séance : Madame Truffinet.

⇒ Adoption du procès-verbal de la réunion précédente

Après lecture, le compte-rendu de la précédente réunion, ne soulevant aucune observation, est adopté à l'unanimité.

⇒ Vote du compte de gestion puis du compte administratif 2017

Monsieur le Maire expose le compte de gestion retraçant les opérations constatées par le Comptable et le compte administratif 2017. Il souligne la bonne gestion des finances communales. Le Conseil municipal approuve le compte de gestion et le compte administratif du budget principal pour l'année 2017.

⇒ Vote du budget primitif 2018

Monsieur le Maire a présenté le budget primitif 2018 que le conseil municipal approuve à l'unanimité. Les taux d'imposition restent inchangés.

Ces documents budgétaires sont consultables au secrétariat de la mairie.

⇒ Communalisation des biens de sections

Le 04 novembre 2016, le Conseil municipal a demandé à l'unanimité à Monsieur le Préfet de prononcer le transfert des biens de sections à la commune. Quatre parcelles doivent être ajoutées, dont trois indivises avec la commune de Saint Pardoux Morterolles. Le conseil accepte à l'unanimité.

⇒ Participation voyage scolaire

Monsieur le Maire donne lecture à l'Assemblée municipale d'une lettre du Collège Jean Picart Le Doux de Bourgneuf qui sollicite une aide financière pour l'organisation d'un voyage scolaire en Dordogne. Un enfant de la commune participe à cette sortie. Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, l'attribution d'une participation de 30 € par élève.

⇒ Demandes de subvention associations

le Conseil municipal décide, à l'unanimité, d'accorder les subventions ci-après pour l'exercice 2018 :

- | | |
|------------------------------------|---------|
| ➤ Association AIES Les Bruyères | 350 € |
| ➤ CCAS | 4 500 € |
| ➤ GVA de Royère de Vassivière | 50 € |
| ➤ Télé Millevaches | 100 € |
| ➤ Radio Vassivière | 50 € |
| ➤ Anciens Combattants de St Pierre | 150 € |
| ➤ Amicale Sapeurs-Pompiers Royère | 100 € |

⇒ **QUESTIONS DIVERSES**

- Une réunion de présentation concernant le renouvellement de la charte du Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin 2018-2033 est organisée le mercredi 18 avril à 20 h à Chavanat.
- La Communauté de communes Creuse Sud-Ouest n'organisera plus à compter de 2018 la Fête de la Mazure. Une entente entre les communes de Saint Pierre Bellevue, Royère de Vassivière et le Monteil au Vicomte est envisagée pour faire perdurer cette manifestation organisée depuis 2011, avec l'appui d'associations locales. Autour du Cantou souhaiterait participer mais manque de bénévoles.

La séance est levée à 19h30.